

Chers parents,

Les enfants ayant retrouvés les clefs de l'école, nous allons pouvoir fermer les classes vendredi soir ! Mais il nous faut déjà anticiper la rentrée qui aura lieu :

- le <u>lundi 1^{er} septembre à 8h30</u> pour les élèves de <u>Petite Section</u> et pour ceux du <u>CP au CM2</u>.
- le <u>mardi 2 septembre à 8h30</u> pour les élèves de <u>Moyenne et Grande Section</u> qui rejoindrons les camarades rentrés la veille.

A partir de la rentrée 2025, les horaires de l'aide aux devoirs du CP au CM2 seront modifiés afin de permettre un meilleur accompagnement des élèves. Après une pause goûter (fourni par les familles) de 16h30 à 16h45, les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'une heure d'aide aux devoirs de 16h45 à 17h45.

Vous trouverez joint à ce courrier les différents documents pour bien préparer l'année 2025-2026 :

- le calendrier scolaire avec toutes les dates de vacances et les <u>4 samedis matins obligatoires</u> (Attention, comme cette année nous récupérons ces 4 samedis par 2 jours de congés sur la semaine de l'Ascension.)
- la tarification 2025-2026 avec son règlement financier et le calendrier de facturation
- une information sur la possibilité de régler les frais de garderie et/ou d'aide aux devoirs par chèque Cesu en ligne (CR CESU)
- la liste des fournitures pour la rentrée

Vous devrez nous déposer dans la boite aux lettres pour le 18 août :

- la fiche d'informations médicales complétée
- le droit à l'image complété
- la convention de scolarisation complétée
- une attestation d'assurance en <u>responsabilité civile</u> pour votre enfant. (A partir de la rentrée 2025, l'OGEC a souscrit une assurance scolaire collective couvrant l'ensemble des élèves pour tous les temps périscolaires.)